

Ce communiqué ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

PATRIMOINE ET COMMERCE

Société anonyme au capital de € 4.310.848,65
Siège social : 7-9, rue Nationale - 92100 Boulogne-Billancourt
395 062 540 RCS Nanterre

Résultats de l'augmentation de capital d'un montant de 2.102.853 euros de Patrimoine et Commerce

Communiqué de presse (Paris, 7 juillet 2009)

La période de souscription de l'augmentation de capital d'un montant de 2.102.853 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée par Patrimoine&Commerce le 15 juin dernier, s'est achevée le 29 juin 2009.

Cette augmentation de capital a été intégralement souscrite.

689.460 actions ont été souscrites à un prix unitaire de 3,05 euros, représentant un montant brut total de 2.102.853 euros.

469.140 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant 68,04% des actions nouvelles à émettre. La demande à titre réductible a porté sur 229.680 actions et ne sera que partiellement servie, à hauteur de 220.320 actions nouvelles. Le total des souscriptions reçues a ainsi porté sur 101,36% du montant proposé.

Le règlement-livraison ainsi que la cotation des actions nouvelles sur le marché Euronext Paris (code ISIN : FR0000062689) interviendront le 9 juillet 2009 et celles-ci seront à compter de cette date, immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur le marché.

A l'issue de cette opération, le capital de Patrimoine et Commerce est composé de 2.102.853 actions et 2.102.876 droits de vote.

Conformément à son engagement de souscription, Duval Participation, principal actionnaire de Patrimoine et Commerce, détient, à l'issue de l'augmentation de capital, 1.622.683 actions représentant 77,17% du capital social et 77,16% des droits de vote.

Cette opération a pour finalité de reconstituer les capitaux propres de la Société qui sont négatifs, à un montant au moins égal au capital social, et permettre ainsi consécutivement le changement de forme sociale de la Société, de société anonyme à conseil d'administration en société en commandite par actions décidé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Patrimoine et Commerce du 15 juin 2009 sous condition suspensive de la reconstitution de ses capitaux propres, sans dépôt d'une offre publique obligatoire conformément à la dérogation accordée par l'AMF.

INFORMATION DU PUBLIC

Un prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le visa N° 09-188 en date du 15 juin 2009 est disponible sans frais au siège social de la société Patrimoine et Commerce et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Le prospectus est composé du document de référence de la société Patrimoine et Commerce, enregistré par l'AMF le 15 juin 2009 sous le n° R.09-056, et d'une note d'opération incluant le résumé du prospectus.

L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique facteurs de risque du document de référence et de la note d'opération.

Contact Investisseurs

Nom : Dominique Jouaillec

Qualité : Directeur Général Délégué de Patrimoine et Commerce

N° Tel : 01 46 99 47 79

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des informations de nature prévisionnelle. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le prospectus approuvé par l'AMF. Ces informations ne reflètent donc pas nécessairement les performances futures de Patrimoine et Commerce, qui peuvent en différer sensiblement.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires ou possessions, tout Etat des Etats-Unis et le District de Columbia), en Australie, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des valeurs mobilières dans un quelconque pays. En France, les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni cédées en l'absence d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer de telles restrictions et s'y conformer.

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni cédées aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au Securities Act. Patrimoine et Commerce n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de procéder à une offre publique de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telles que modifiées, ou à qui ce document peut être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne que les personnes concernées ne peuvent agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.